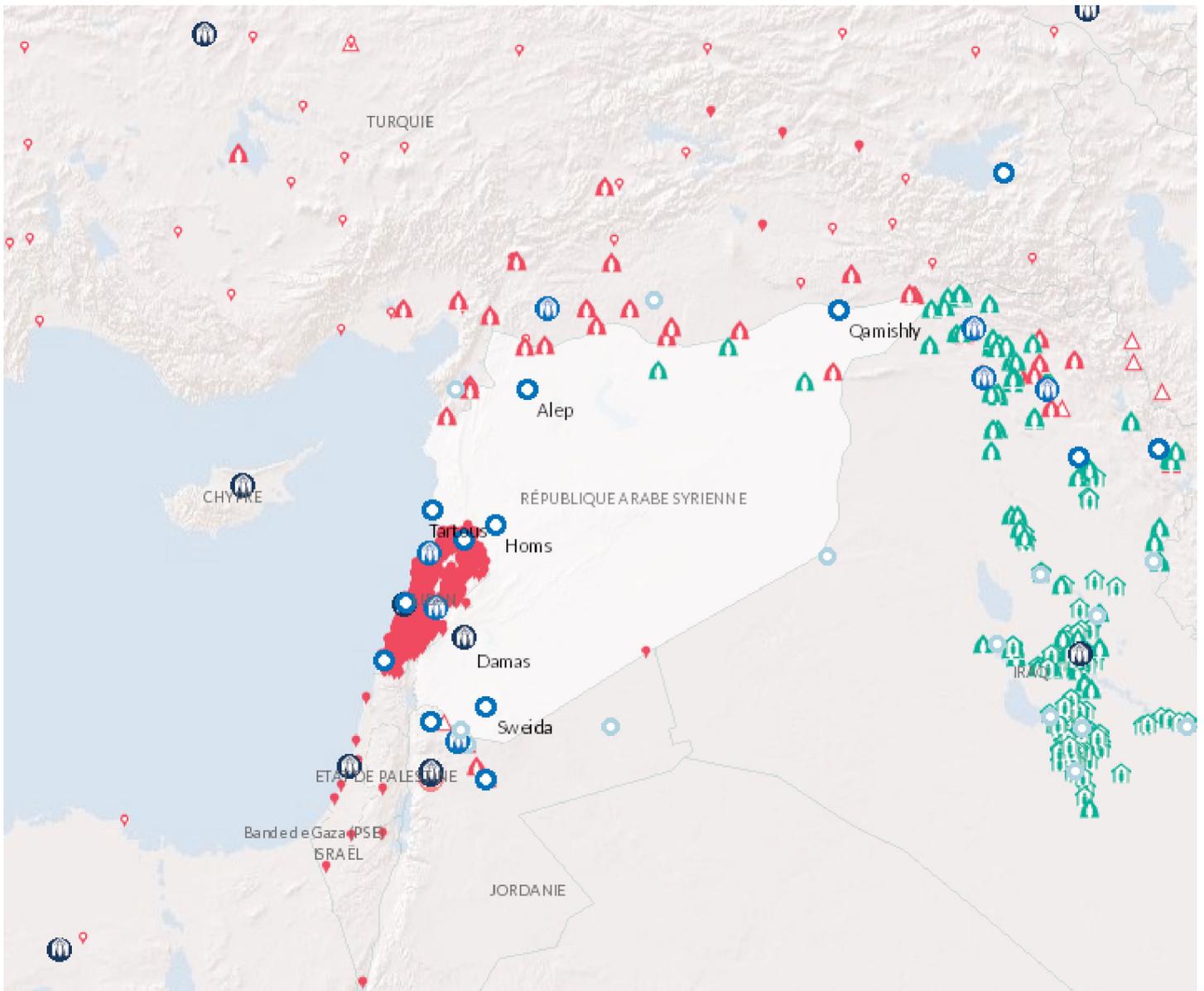


Opération: République arabe syrienne



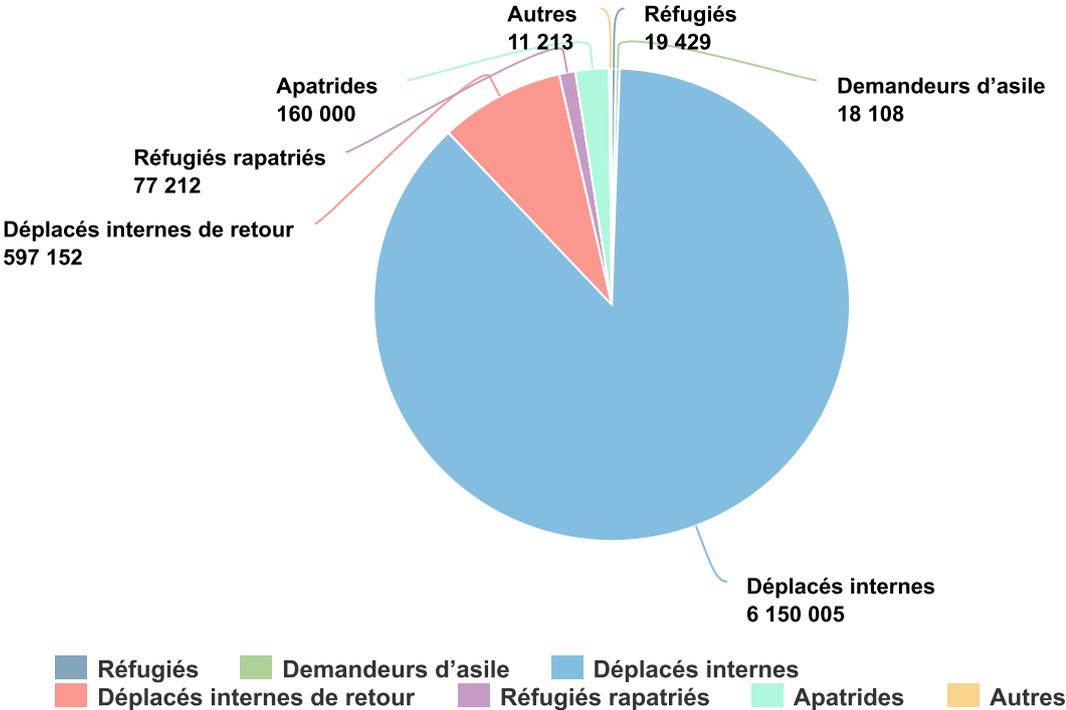
# Personnes relevant de la compétence du HCR

## - 1% EN 2017

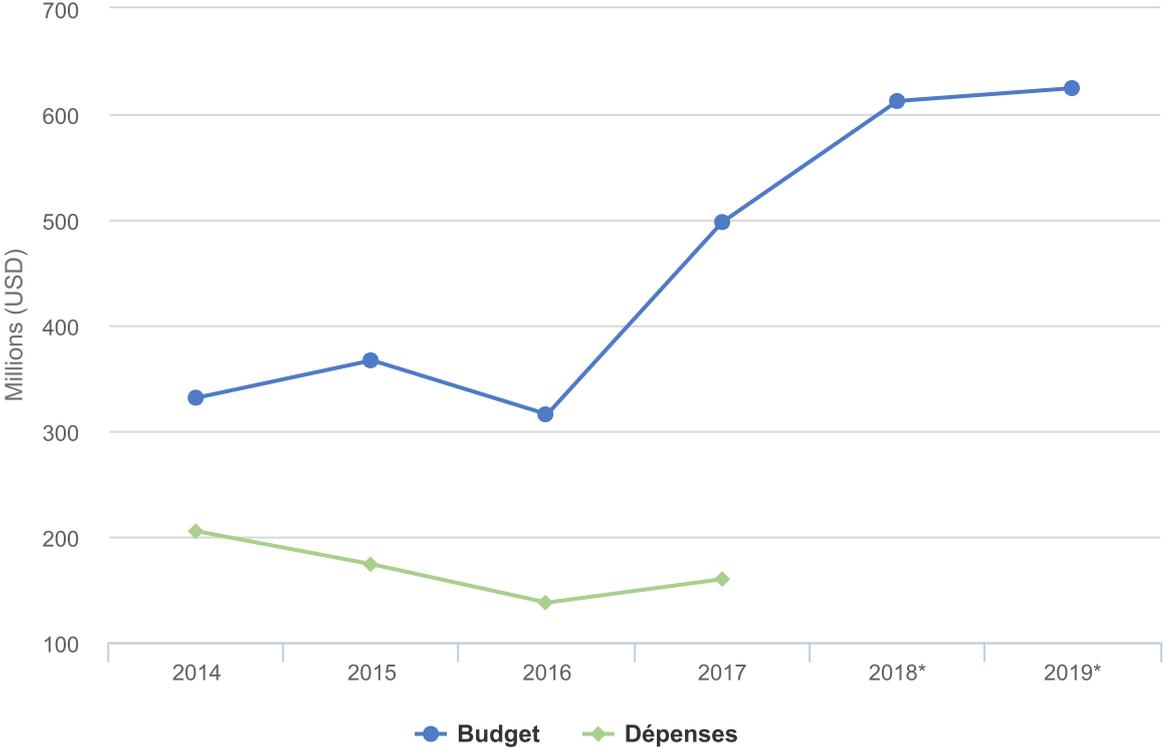
---

<b>2017</b>	7,033,119
<b>2016</b>	7,131,910
<b>2015</b>	6,753,569

---



# Budgets et Dépenses - République arabe syrienne



## Environnement de travail

Les besoins humanitaires en République arabe syrienne (Syrie) atteignent encore une envergure, une gravité et une complexité extrêmes, avec des risques importants en termes de protection qui persistent dans plusieurs régions. D'après le plan de réponse humanitaire 2018, un total de 12,8 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, dont 6,2 millions de déplacés internes.

De nombreux déplacés internes commencent à rentrer chez eux alors que le Gouvernement syrien reprend le contrôle de grandes parties du pays. En parallèle, on observe une nouvelle tendance de retours auto-organisés de réfugiés depuis des pays voisins. Au moins 23 000 réfugiés syriens sont rentrés spontanément en Syrie entre janvier et août 2018, portant le nombre de retours spontanés à 100 000 depuis 2015. Le HCR n'est pas en mesure de contrôler et confirmer chaque retour spontané en Syrie puisqu'il ne facilite pas ces mouvements et il est probable que les chiffres réels soient certainement largement supérieurs. De plus, selon les estimations, 750 000 déplacés internes seraient rentrés chez eux dans des zones de relative stabilité en Syrie. Le HCR reconnaît le droit humain fondamental des réfugiés à rentrer dans leur pays d'origine dans la sécurité et la dignité, au moment où ils le souhaitent. L'organisation collabore avec le Gouvernement syrien et assure un soutien juridique en fournissant des documents d'état civil, dans le cadre de l'aide humanitaire délivrée aux rapatriés.

La planification du HCR pour 2019 est fondée sur l'hypothèse selon laquelle des hostilités localisées se poursuivront, provoquant de nouveaux déplacements, tandis qu'on prévoit que les retours spontanés de déplacés internes et de réfugiés se multiplieront dans les zones qui sont devenues accessibles et jouissent d'une relative stabilité.

Dans le contexte de l'approche « pour l'ensemble de la Syrie », le HCR continue de jouer un rôle clé de coordination comme institution chef de file des secteurs de la protection/des services communautaires, des abris et des articles non alimentaires.

## Principales priorités

En 2019, le HCR se concentra sur les activités suivantes :

- répondre aux besoins humanitaires immédiats et urgents des déplacés internes, des réfugiés rapatriés et des communautés hôtes ; renforcer le suivi des rapatriés ; et faciliter la remise en état des services essentiels et sociaux de première importance dans les zones de retour ;
- renforcer la capacité opérationnelle et répondre aux besoins de protection et d'assistance des déplacés internes et des communautés hôtes au titre du programme ordinaire ;
- fournir une aide humanitaire et d'urgence aux personnes relevant de sa compétence en sa qualité de responsable de la réponse au déplacement interne dans les secteurs vitaux de la protection/des services communautaires, des abris et des articles non alimentaires ;
- apporter protection et assistance aux réfugiés et demandeurs d'asile en Syrie.

## Indicateurs clés :

- 250 000 ménages de déplacés internes recevront des articles de secours essentiels
- 250 000 ménages de déplacés internes recevront des articles saisonniers de préparation à l'hiver
- 250 000 déplacés internes bénéficieront d'une assistance juridique
- 40 500 ménages de déplacés internes percevront une aide au logement
- 7 000 ménages de réfugiés/demandeurs d'asile parmi les plus vulnérables bénéficieront d'une aide en espèces à usages multiples
- 140 centres satellites/communautaires feront office de « guichets uniques » où les déplacés internes et les rapatriés pourront obtenir un ensemble de services de protection intégrés





# Budget 2019 révisé - République arabe syrienne | USD

Le tableau suivant présente le budget révisé par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités. Le budget courant par pilier tel qu'il apparaît en bas du tableau est mis à jour chaque mois et remplacé par le budget final une fois l'année clôturée.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Environnement de protection favorable</b>					
Cadre juridique et politique	38,465	198,641	0	1,231,155	1,468,260
Aide juridique et recours judiciaires	785,465	0	11,033,154	3,402,309	15,220,928
Accès au territoire	33,465	0	0	0	33,465
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	0	0	0	825,155	825,155
<b>Sous-total</b>	<b>857,394</b>	<b>198,641</b>	<b>11,033,154</b>	<b>5,458,618</b>	<b>17,547,808</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>					
Enregistrement et établissements des profils	782,465	0	1,733,154	0	2,515,619
Procédures de détermination du statut de réfugié	382,465	0	0	0	382,465
Documents individuels	482,465	0	0	0	482,465
Documents d'état civil	32,965	0	0	0	32,965
<b>Sous-total</b>	<b>1,680,358</b>	<b>0</b>	<b>1,733,154</b>	<b>0</b>	<b>3,413,513</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>					
Prévention et interventions liées aux VSS	93,929	0	3,666,309	6,204,618	9,964,857
Risques de détention arbitraires	33,465	0	0	0	33,465
Protection des enfants	91,929	0	4,349,463	6,418,887	10,860,280
<b>Sous-total</b>	<b>219,323</b>	<b>0</b>	<b>8,015,772</b>	<b>12,623,506</b>	<b>20,858,601</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>					
Santé	6,248,932	0	27,373,717	16,051,565	49,674,214
Eau	0	0	42,133,154	0	42,133,154

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Abris et infrastructures	4,664,929	0	57,846,309	60,893,464	123,404,702
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	18,277,701	0	36,870,837	85,618,564	140,767,102
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	866,394	0	11,125,210	10,497,415	22,489,019
Éducation	7,236,345	0	18,195,384	7,851,155	33,282,884
<b>Sous-total</b>	<b>37,294,301</b>	<b>0</b>	<b>193,544,612</b>	<b>180,912,161</b>	<b>411,751,075</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>					
Mobilisation communautaire	2,414,929	0	6,966,309	46,802,309	56,183,547
Autosuffisance et moyens d'existence	1,432,465	0	34,015,873	37,255,773	72,704,111
<b>Sous-total</b>	<b>3,847,394</b>	<b>0</b>	<b>40,982,182</b>	<b>84,058,082</b>	<b>128,887,658</b>
<b>Solutions durables</b>					
Retour volontaire	2,327,467	0	0	0	2,327,467
Réinstallation	412,394	0	0	0	412,394
<b>Sous-total</b>	<b>2,739,861</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2,739,861</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>					
Coordination et partenariats	0	0	0	765,255	765,255
Relations avec les donateurs	0	0	0	1,702,309	1,702,309
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2,467,564</b>	<b>2,467,564</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>					
Approvisionnement et logistique	0	0	0	11,599,709	11,599,709
Gestion des opérations, coordination et appui	329,518	0	4,073,978	8,713,409	13,116,905
<b>Sous-total</b>	<b>329,518</b>	<b>0</b>	<b>4,073,978</b>	<b>20,313,117</b>	<b>24,716,613</b>
<b>Budget 2019 révisé</b>	<b>46,968,149</b>	<b>198,641</b>	<b>259,382,854</b>	<b>305,833,049</b>	<b>612,382,693</b>
Augmentation / Diminution	0	0	0	12,000,000	12,000,000
<b>Budget 2019 courant</b>	<b>46,968,149</b>	<b>198,641</b>	<b>259,382,854</b>	<b>317,833,049</b>	<b>624,382,693</b>

---